



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg, le 2 mai 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question orale à Monsieur le Ministre des Affaires intérieures concernant la mise en place d'un corps de police locale.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Nathalie Morgenthaler

Députée